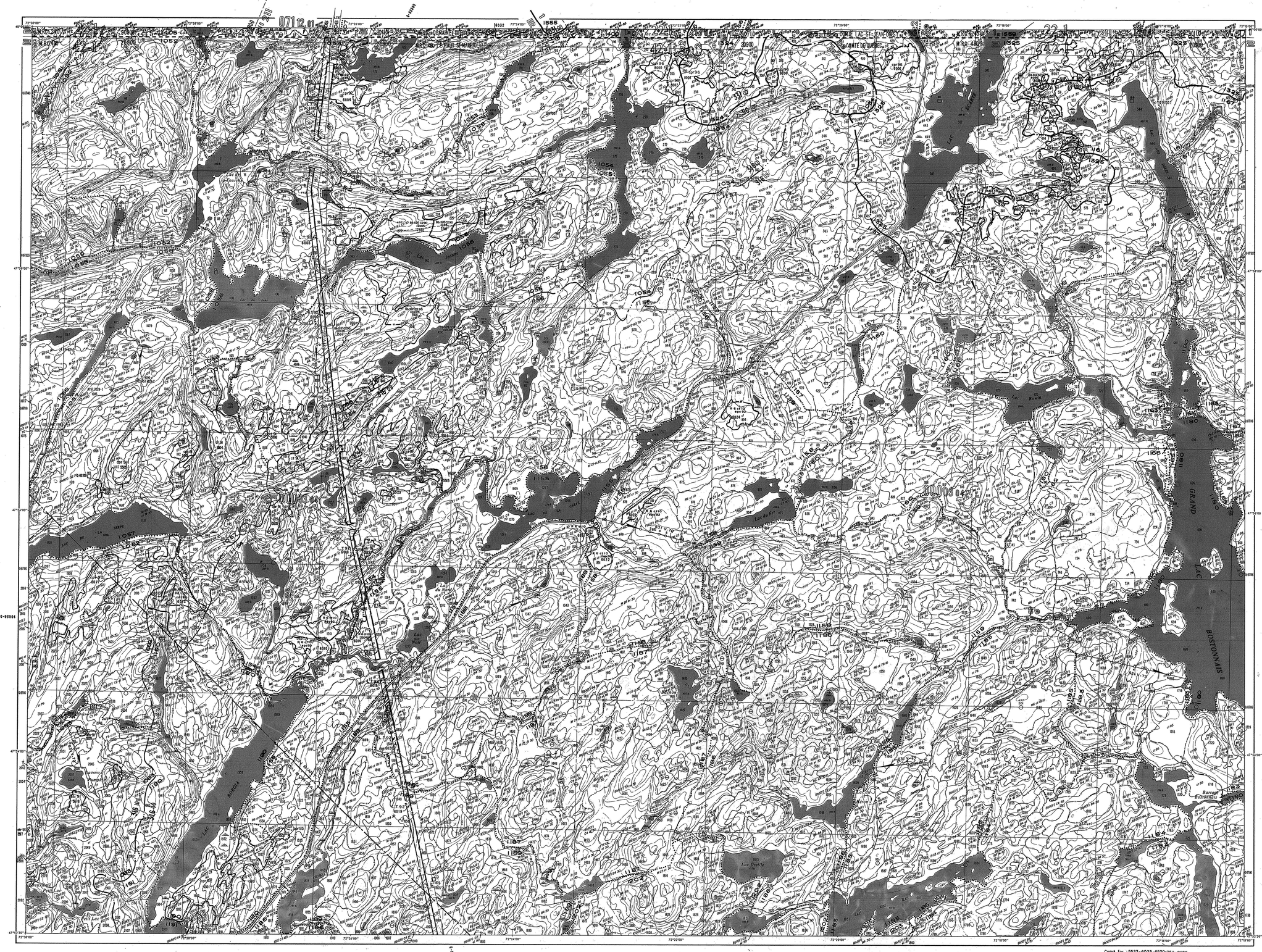

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Contour des peuplements
Contour des interventions

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite inférieure des eaux, gouffre, réservoir
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir d'eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées ..... ctr
Coupe avec protection de la régénération ..... cpr
Coupe avec réserves de semenciers ..... crs
Coupe progressive d'ensemencement ..... cpe
Coupe par bandes ..... cpb
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir ..... cdl
Coupe de jardinage ..... cja
Bridage partiel (dégagé ou à plat) ..... bpr
Bridage total des tiges ..... btr
Plantation en résineux ..... pr
Plantation de feuillus ..... pf
Ensemencement ..... ens
Préparation du sol ..... psl
Résultat dans les tableaux boisés (détaillé ou libre) ..... res

N.B. Ces lettres s'ajoutent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— à pin gris	R (PG)
— à pin rouge	R (PR)
— à thuya (cèdre)	R (C)
— à mélèze	R (M)
— à peuplier (plantation)	R (PE)
Pinèdes	P
— (épinette noire et/ou épin. rouge occupent plus de 75% de la portion résineuse)	P (E)
— à mélèze	P (M)
— à peuplier	P (PE)
— à pin blanc et/ou pin rouge	P (PB)
— à pin gris	P (PG)
— à pin rouge	P (PR)
— à sapin	P (S)
— à épinette blanche	P (S)
— (plantation d'épinette blanche)	P (S)
— (plantation d'épinette noire)	P (E)
— (plantation d'épinette rouge)	P (E)
Sapinières	S
— (le sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)	S (S)
— à mélèze	S (M)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— à pin gris	S (PG)
— à pin rouge	S (PR)
— à peuplier	S (PE)
— à épinette blanche	S (S)
— (plantation de sapin baumier)	S (S)
Pinèdes à pin blanc	PB
— — avec pin rouge	PB (PR)
— — et/ou mugo (ils occupent plus de 75% de la portie résineuse)	PB (PR)
— — avec épinette noire (sapin)	PB (E)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PB (E)
— — avec mélèze	PB (M)
— — avec pin gris	PB (PG)
— — avec peuplier	PB (PE)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	PB (S)
— — (plantation)	PB (S)
Pinèdes à pin rouge	PR
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	PR (PR)
— — avec épinette noire (sapin)	PR (E)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PR (E)
— — avec mélèze	PR (M)
— — avec pin blanc	PR (PB)
— — avec pin gris	PR (PG)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	PR (S)
— — (plantation)	PR (S)
Pinèdes à pin gris	PG
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	PG (PG)
— — avec épinette noire (sapin)	PG (E)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PG (E)
— — avec mélèze	PG (M)
— — avec pin rouge	PG (PR)
— — avec pin blanc et/ou pin rouge	PG (PB)
— — avec peuplier	PG (PE)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	PG (S)
— — (plantation)	PG (S)
Cédrières	C
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	C (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à mélèze	C (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — à pin gris	C (PG)
— — à pin rouge	C (PR)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation)	C (C)
Mélèzins	M
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	M (M)
— — à thuya (cèdre)	M (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	M (PB)
— — à pin rouge	M (PR)
— — à pin gris	M (PG)
— — à peuplier	M (PE)
— — à sapin et/ou épinette blanche	M (S)
— — (plantation de mélèze européen)	M (L)
— — (plantation de mélèze japonais)	M (J)
— — (plantation de mélèze laricin)	M (L)

TYPE DE COUVERT

	Feuillus	Résineux
MÉLANGES (groupements et sous-groupements)		
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F1 (PG)	F1 (PG)
— — — — avec pin blanc	F1 (PB)	F1 (PB)
— — — — avec pin rouge	F1 (PR)	F1 (PR)
— — — — avec résineux	F1 (R)	F1 (R)
— — — — avec épinette noire	F1 (E)	F1 (E)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F1 (E)	F1 (E)
Bouleaux à bouleaux blancs avec sapin	BB (S)	BB (S)
— — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)
— — — avec pin gris	BB (PG)	BB (PG)
— — — avec pin blanc	BB (PB)	BB (PB)
— — — avec pin rouge	BB (PR)	BB (PR)
— — — avec résineux	BB (R)	BB (R)
Bouleaux à bouleaux jaunes avec sapin	BJ (S)	BJ (S)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 (PB)	F1 (PB)
— — — avec pin rouge	F1 (PR)	F1 (PR)
Peuplements avec sapin	PS (S)	PS (S)
— — avec pin blanc	PS (PB)	PS (PB)
— — avec pin gris	PS (PG)	PS (PG)
— — avec pin rouge	PS (PR)	PS (PR)
— — avec épinette noire ou rouge	PS (E)	PS (E)
Cédrières avec sapin	C (S)	C (S)
Cédrière mixte résineux	C (R)	C (R)
Cédrière résineuse	C (R)	C (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M (F)
— sur station humide	MFA (F)	MFA (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— d'essences intolérantes	F1
— d'essences tolérantes	F1
— sur station humide	F1
Bouleaux	BB
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	BB
— à bouleaux jaunes	BJ
Peuplements	PS
Cédrière mixte	C (F)
Cédrière	C
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	C (F)
— à bouleaux jaunes	C (F)
— à peuplier	C (F)
— à feuillus d'essences intolérantes	C (F)
— à feuillus d'essences tolérantes	C (F)
Plantation de bouleaux blancs	PB (F)
— de bouleaux jaunes	PBJ (F)
— de peuplier	PE (F)
— de peuplier hybride	PH (F)
— de frêne d'amérique	FV (F)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec ..... sd
Dénudé et semi-dénudé humide ..... sh
Aulnaie ..... A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs) ..... E
Terrain non productif d'énergie (emprise) ..... E
Terrain agricole ..... A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc. ..... U

PERTURBATION

Coupe partielle ..... cp
Coupe partielle en damier ..... cd
Coupe partielle par bande ..... cb
Coupe partielle plus épaisse légère ..... cpl
Chablis partiel ..... chp
Chablis total ..... cht
Épidémie sévère ..... ep
Feuxis ..... f
Plantation ..... p

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et d'épinette blanche vivantes: ⊖ 10-50% ⊗ 51-99%

ORIGINE

Coupe totale ..... cf
Feuxis ..... f
Chablis total ..... chp
Épidémie sévère ..... ep
Feuxis ..... f
Plantation ..... p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE		FORÊT ÉTAGÉE	
CLASSES	TIGES DE	CLASSES	
10 (ans)	0-30 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
30 +	31-50 +	30-50 +	50-80 +
70 +	51-80 +	50-70 +	80-90 +
90 +	81-100 +	90-50 +	90-120 +
120 +	101-120 +	120-50 +	120-70 +
	121 et plus	120-70 +	70-120 +

FORÊT HÉQUIENNE

Jeune (inégalienne): Peuplé à dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieux (inégalienne): Peuplé à dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges supérieure à 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges est plus de 60 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
L-Égale	0 à 30%	évoun
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 90 %	f
Abrupte	91 et plus	a
Superficie minimale de pente : 0 ha		

N. B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1 (25m)	2 (17m)	3 (12m)	4 (7m)	5 (4m)	6 (1m)
A 60%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 40%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR (BUR. D'ING. FOR. : BLAIS, MC NEIL & ASS. (UG 22)) SIGNATURE
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR (BUR. D'ING. FOR. : FOR INTERNATIONAL LÉE (UG 62)) SIGNATURE

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C1S2 — S : sapin; E : épinette; C : cédrière; S : classe de densité; E : classe de pente; C : classe d'âge; S : sous-group. d'essences; C : groupement d'essences

R 1H 1H 1C1 — R : résineux; 1 : classe de densité; H : classe d'âge; H : année de l'origine; C : origine; 1 : perturbation; C : classe de hauteur; 1 : classe de densité; R : type de couvert

Carte forestière : Photographie aérienne : 1986-1987; Année de publication : 1987 - 1988; Année de révision :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 2*
Unité de gestion — 22-1*
Unité d'aménagement
Unité de sondage — 1*
Mode de tenure ou de gestion — 071*
Bloc d'aménagement — 12
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique — 33
Bassin primaire — 00*
Bassin secondaire
Unité de gestion privée — 200
Municipalité — 90
Division de recensement — 00*
Municipalité
Cadastre
Parcelle — 1560*
Région écologique — 62*
Municipalité régionale de comté M.R.C. 240 DOMAINE DU ROY*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 1 /10/86
Déclinaison magnétique : 18° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-A-2	32-A-1	22-D-4	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-P-15	31-P-16	21-M-13	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-P-10	31-P-9	21-M-12	

31 P/16 N.O.

37